

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2026

[Région Nouvelle-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées] En 2025, le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection reste satisfaisant

À l'occasion de la parution du rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, la division de Bordeaux de l'ASNR présente les conclusions des actions de contrôle menées en 2025 en région Nouvelle-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées.

Action de l'ASNR en région Nouvelle-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées

En 2025, la division de Bordeaux réalisé **143 inspections** en Nouvelle-Aquitaine et 59 en ex-Midi-Pyrénées, dont 60 dans les centrales nucléaires du Blayais et de Civaux, 96 dans les installations nucléaires de proximité, 12 dans le domaine du transport de substances radioactives et 6 concernant les organismes et laboratoires agréés par l'ASNR.

L'ASNR a, par ailleurs, réalisé **16 journées d'inspection du travail** à la centrale nucléaire du Blayais, **10** journées à la centrale nucléaire de Civaux et 16 à la centrale nucléaire du Golfech.

Au cours de l'année 2025, **7 événements significatifs** classés au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques (échelle INES) ont été déclarés à l'ASNR, dont 6 par les centrales nucléaires de Nouvelle-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées et 1 dans le nucléaire de proximité.

Centrale nucléaire du Blayais

L'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire du Blayais en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de protection de l'environnement rejoignent l'appréciation générale que l'ASNR porte sur les centrales nucléaires d'EDF.

En matière de **sûreté nucléaire**, les performances ont fortement progressé en 2025, notamment dans la maîtrise du risque incendie, après une dégradation constatée entre 2022 et 2024. L'ASNR a noté une baisse de l'importance et du nombre d'événements significatifs et les performances dans la conduite des réacteurs sont en cours d'amélioration.

Concernant **la maintenance**, l'état des installations s'est amélioré et de nets progrès ont été constatés concernant la préparation des activités et la surveillance des interventions. Les performances durant l'arrêt des réacteurs ont été satisfaisantes, notamment durant la quatrième visite du réacteur 4, mais les efforts restent à maintenir.

Sur le plan de **la radioprotection**, les performances se sont rétablies par rapport à 2024. Elle souligne le maintien de l'engagement de l'exploitant dans ce domaine, mais constate qu'il se heurte toujours à des difficultés chroniques dans le respect des fondamentaux de la radioprotection par certains intervenants.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2026

S'agissant de **la protection de l'environnement**, les performances sont jugées stables. Toutefois, les efforts doivent être poursuivis, notamment dans la gestion des déchets et le traitement des pollutions historiques sur le site. L'exploitant rencontre encore des difficultés dans la maîtrise des rejets liquides ou gazeux.

Centrale nucléaire de Civaux

L'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire de Civaux se distinguent favorablement dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et rejoignent l'appréciation générale portée sur les centrales nucléaires d'EDF en matière d'environnement.

En matière de **sûreté nucléaire**, les performances se sont légèrement améliorées dans un contexte industriel dense. La conduite et l'état des installations sont jugés satisfaisants, et la maîtrise du risque incendie est en progrès. Cependant, des efforts restent encore attendus dans l'intégration des retours d'expériences liés aux événements significatifs, ainsi que dans la maîtrise du risque d'explosion. L'ASNR attend également une meilleure déclinaison des procédures nationales.

Sur le plan de **la radioprotection des travailleurs** est satisfaisante et en progrès. Des améliorations restent à poursuivre sur le plan de la culture de la radioprotection des prestataires.

S'agissant de **la protection de l'environnement**, les performances sont jugées satisfaisantes, notamment grâce à l'état des installations et à la bonne gestion du confinement liquide.

Centrale nucléaire du Golfech

L'ASNR considère que les performances de la centrale nucléaire du Golfech en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de protection de l'environnement rejoignent l'appréciation générale que l'ASNR porte sur les centrales nucléaires d'EDF.

En matière de **sûreté nucléaire**, les performances restent stables et à un niveau assez satisfaisant, dans un contexte d'activité industrielle très soutenue, marqué notamment par la visite décennale du réacteur 2. Des améliorations ont été constatées dans la préparation aux situations d'urgence. Toutefois, des marges de progrès subsistent dans la conduite et la surveillance des installations ainsi que dans la gestion du risque incendie.

Concernant **la maintenance**, l'ASNR a noté une gestion rigoureuse durant l'épreuve enceinte du réacteur 2 et le remplacement de la ligne d'expansion du pressuriseur, malgré quelques écarts lors des interventions.

Sur le plan de **la radioprotection**, les performances sont jugées satisfaisantes grâce à une solide organisation et une bonne maîtrise du risque de contamination. Toutefois, elles se dégradent légèrement et des efforts sont notamment attendus pour renforcer la culture de la radioprotection.

S'agissant de **la protection de l'environnement**, les performances sont satisfaisantes et progressent par rapport à 2024. Des améliorations ont été constatées sur le confinement des pollutions liquides et la station de déminéralisation. Cependant, des efforts sont encore attendus sur la prise en compte des risques liés aux substances chimiques et la gestion des déchets sur le site.

Domaine médical

En 2025, la radioprotection dans le secteur médical se maintient à un niveau satisfaisant, comparable aux années précédentes. Ce constat doit toutefois être nuancé au regard de fragilités récurrentes constatées pour l'ensemble des domaines, ainsi que de la survenue d'événements significatifs de radioprotection témoignant d'un manque de culture de radioprotection.

En radiothérapie, les principes fondamentaux de la sécurité sont en place et les démarches de **gestion de la qualité et de gestion des risques sont matures**. Des difficultés persistent néanmoins dans le retour d'expérience et l'analyse de risques lors de changements techniques ou organisationnels.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2026

En curiethérapie, les inspections confirment une bonne prise en compte des règles de radioprotection, notamment en matière d'appropriation des systèmes de gestion de la qualité. **Le maintien de l'activité de curiethérapie constitue un défi majeur**, en raison des ressources et compétences spécifiques requises et des difficultés persistantes de recrutement.

En médecine nucléaire, la situation est **satisfaisante bien que contrastée**. L'appropriation des enjeux de radioprotection sur l'ensemble de la chaîne, pour le patient et son entourage, les professionnels, le public et l'environnement, constitue un sujet de vigilance pour l'ASNR. Des marges de progression subsistent par ailleurs sur la sécurisation des processus d'administration des médicaments, la gestion des effluents et des déchets, ainsi que la formation et l'habilitation des professionnels.

Dans le domaine des **pratiques interventionnelles radioguidées (PIR)**, la situation progresse du point de vue de la radioprotection mais reste marquée par des disparités entre les **services d'imagerie interventionnelle** et les **blocs opératoires**.

En scanographie, les inspections révèlent une bonne prise en compte des exigences de radioprotection des travailleurs et des patients, grâce à une **organisation de la radioprotection jugée robuste et globalement satisfaisante en matière de moyens dédiés**.

Fait marquant national

L'année 2025 a été marquée par la survenue de plusieurs événements significatifs en radiologie conventionnelle, concernant parfois des cohortes de patients, notamment pédiatriques, qui ont mis en lumière des défauts de paramétrage des équipements, une formation insuffisante des professionnels et des défaillances dans la démarche d'optimisation des doses.

L'ASNR appelle à renforcer la culture de radioprotection, notamment par la formalisation des pratiques, l'habilitation des personnels et une meilleure analyse des doses délivrées. L'Autorité rappelle que la principale garantie d'un haut niveau de radioprotection réside dans une culture de radioprotection solide, portée par des professionnels formés, disposant de moyens et d'outils adaptés.

Domaine industriel, vétérinaire et de la recherche

En 2025, l'état de la radioprotection dans les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche reste contrasté, avec des améliorations observées dans plusieurs secteurs mais des écarts persistants selon les activités, les organisations et les moyens mis en œuvre.

En radiographie industrielle, si les exigences sont majoritairement respectées, l'ASNR alerte sur des failles récurrentes de signalisation sur les chantiers, sur la qualité hétérogène des dossiers techniques qu'elle est amenée à instruire ainsi que sur la préparation des chantiers et la coordination entre donneurs d'ordre et entreprises de radiographie.

Dans le domaine vétérinaire, le recours à des organismes externes pour la radioprotection ne doit pas conduire à une dilution des responsabilités.

Dans les laboratoires de recherche, des améliorations dans la mise en œuvre de la radioprotection sont à noter, **malgré des fragilités récurrentes** sur la gestion des déchets et la mise en œuvre du programme de vérifications.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2026

La division de Bordeaux de l'ASNR assure la mise en œuvre des missions de contrôle sur le terrain pour toutes les installations et activités nucléaires en région Nouvelle-Aquitaine et ex-Midi-Pyrénées.

Elle instruit les demandes d'autorisations et vérifie la conformité à la réglementation relative à la radioprotection.

Elle instruit les demandes d'autorisation, vérifie la conformité à la réglementation relative à la sûreté nucléaire, à la gestion des équipements sous pression ainsi qu'à la protection de l'environnement dans les installations relevant du régime des installations nucléaires de base. Elle assure également l'inspection du travail dans les centrales nucléaires.

En cas d'urgence radiologique, elle assiste les préfets dans la protection des populations et participe à la préparation des plans d'urgence. Elle est aussi active dans l'information du public, notamment via les CLI, et entretient des liens avec les médias, élus, associations, exploitants et autorités locales.

Contacts presse territoriale :

Evangelia PETIT

01 46 16 41 42

evangelia.petit@asnr.fr

Contacts presse nationale :

Pascale PORTES

01 58 35 70 33

pascale.portes@asnr.fr

Agence Bona fidé

Edgar BORRITS

06 51 37 83 59

eborrits@bonafide.paris

À propos de l'ASNR

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection est une autorité administrative indépendante créée le 1er janvier 2025. L'ASNR assure, au nom de l'État, le contrôle des activités nucléaires civiles en France et remplit des missions d'expertise, de recherche, d'appui aux autorités en situation d'urgence radiologique, de formation et d'information des publics. Consulter le site internet : www.asnr.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

